

POURQUOI ADHÉRER À L'APAFEST ?

NOVEMBRE 2019

Adhérer à l'APAFEST c'est d'abord un acte militant. En effet, c'est rejoindre une communauté de formateurs, managers, partenaires sociaux et responsables ressources humaines unis par un même élan.

C'est aussi apporter un soutien aux bénévoles qui se sont engagés pour structurer et développer une association 1901. Car c'est reconnaître qu'en plus de sa valeur marchande et productive, le travail peut être formateur. Il s'agit de l'une de ses valeurs ajoutées.

La démarche n'est pas nouvelle.

Fondée sur une loi du 10 juillet 1934 (Code de l'éducation L 642-9) et régie par un décret du 16 mai 1975, la validation des acquis permettait déjà de délivrer à des techniciens, justifiant de 5 années de pratique professionnelle dans des fonctions communément confiées à des ingénieurs, le titre d'ingénieur diplômé par l'État.

Dans cette suite, la validation des acquis professionnels est instaurée en 1984 (VAP 85). Elle a été relancée et élargie en 2002 avec l'apparition de la VAE qui complète l'arsenal de reconnaissance du travail et de l'expérience comme élément possible de formation.

Aujourd'hui, depuis la loi de septembre 2018, la Formation En Situation de Travail (FEST) est entièrement reconnue par les pouvoirs publics par l'article 6313-2 comme une modalité pleine et entière de formation. Chacun y voit dès lors son intérêt et certains n'en retiennent même que les ouvertures de marché qui lui seront probablement liées. Certaines modalités pratiques de mise en œuvre sont déclinées à l'article 6313-3-2.1

Envisager de former en situation de travail, pendant le travail, c'est prendre des distances avec une vision taylorienne de la division du travail.

C'est aussi reconsidérer le rapport au management (Lean Management) pour accepter notamment que le salarié se forme en travaillant à son poste et que les compétences acquises par les salariés et les équipes peuvent être maintenues par l'activité au travail.

Mais pour ce faire, le travail doit être adapté. Il s'agit de Travailler En Situation d'Apprenance (le TESA ferait donc écho à la FEST en partant du salarié... mais il ne s'agit plus là d'un marché !).

C'est donc considérer que de nombreux salariés apprennent en situation : sur le poste, à l'atelier, sur le dock, aux champs, au bureau, dans l'hôtel ou à l'hôpital...

Les expérimentations menées par la DGEFP avant l'avènement par la réforme de 2018 le montrent.

Rejoindre l'APAFEST c'est aussi affirmer que cette évolution ne se fait pas seule.

C'est le fruit d'un collectif. Et il peut s'agir d'une fierté que de s'y associer pour y contribuer comme en témoignent certains tweets de CSP par exemple.

Chacun peut suivre les activités de l'APAFEST sur son fil tweet, sa page LinkedIn et son site web.

Mais adhérer à l'APAFEST c'est aussi bénéficier d'un bouquet de services destinés aux adhérents dans le droit fil des missions de l'association :

- **Les ateliers bimestriels** institués pour partager, échanger entre pairs sur les outils, techniques et démarches.

Véritable moment de « benchmark » des pratiques de Formation En Situation de Travail. Ces ateliers sont régulièrement déployés en fin de journée et accueillis par des organismes prêts à témoigner et mutualiser.

Ils durent quelques heures mais sont toujours l'occasion de rencontres riches de partages, d'échanges et de veille. Ils permettent aussi de confronter et de débattre pour adapter.

- **La bourse aux projets** permet aux adhérents de se retrouver sur des projets communs, de s'allier pour répondre à des appels d'offre impliquant des dimensions FEST, de se retrouver pour entreprendre et développer au sein des entreprises et autres institutions de véritables moments de Formation En Situation de Travail.

● Le « label » **APAFEST** est délivré de fait à ceux qui adhèrent. Il est de plus en plus et de mieux en mieux reconnu par les pouvoirs publics, les OPCO et autres financeurs privés de la formation professionnelle. C'est apporter la preuve de son engagement aux côtés de ceux qui promeuvent la FEST pour que les salariés en poste puissent en bénéficier, afin notamment, d'y rester.

C'est aussi intégrer une organisation du travail qui puisse se conjuguer à une analyse permettant d'engager une véritable ingénierie de formation innovante, sur site et donc directement transférable et efficace.

C'est accepter et montrer que le codéveloppement peut s'inclure dans une profession, un métier, des fonctions.

Garder son savoir-faire, c'est prudent ; le faire évoluer et le transmettre, c'est nécessaire et utile.

● **L'accompagnement APAFEST** pour les acteurs qui souhaitent s'impliquer dans la mise en œuvre de l'AFEST (tuteurs sur sites ou référents) est ouvert aux adhérents.

Il s'agit d'accompagner des démarches de FEST par référence à son modèle. C'est-à-dire épauler, conseiller celles et ceux qui par leurs situations de travail doivent ou devraient mettre en œuvre ou développer des AFEST.

Dans d'autres lieux, certains compareraient volontiers cela à de la supervision. Mais il s'agit bien d'accompagner en situation de travail celles et ceux qui, de par leurs fonctions professionnelles ou militantes (IRP), doivent promouvoir l'AFEST et la mettre en place.

Cette liste non exhaustive souligne ce qui fait que votre engagement à nous rejoindre au sein de l'APAFEST peut être riche en apports et en retour. Nous vous y attendons.

Christophe Parmentier

Président de l'APAFEST

